



Compte-rendu de la réunion du CA du 22 janvier 2009

Le Président, Erik Papillon, a convoqué les membres du CA par courrier électronique pour débattre des points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Compte-rendu de l'AG du 13 décembre 2008
- Enregistrement des démissions et nomination des remplaçants aux postes de Trésorier et Trésorier adjoint
- Préparation de la réunion du 30 janvier en Mairie sur l'élaboration du PLU concernant notre quartier.
- Validation de la présentation **Pour la sécurité des piétons sur le front de mer** en vue d'une réunion prévue en Mairie avec Mrs Pezery, Meyer et Parent.
- Examen du projet de la Mairie transmis ce jour sur l'aménagement de la portion de route comprise entre le chemin de la Gavresse et la boulangerie de l'avenue Louis Roussel.

La réunion a commencé comme prévu à 18h00 impasse du Corail au domicile de Serge Herviou.

Membres présents : Erik Papillon, Josiane Siccardi, Simone Ballandras, Catherine Montalto, Patrick Debiève, Serge herviou, Vincent Mignard, Robert Luc, Jacques Morvant.

Membres absents et excusés : Michel Truffaut, Jean-Pierre Perreux, Jean-Marc Roucher, Laurent Bailloux.

Invité : Jean-Pierre Perez du Cil des Oursinières.

1. **Compte-rendu de l'AG du 13 décembre 2008.**

Jacques Morvant donne lecture du CR déjà transmis à tous les adhérents par mail ou par distribution dans les boîtes. Le CR est adopté à l'unanimité. Il est paraphé et signé par le Président, Erik Papillon, le Commissaire aux comptes, Serge Herviou et le Secrétaire, Jacques Morvant. A l'issue de l'AG le CIL comptait 54 adhérents à jour de leur cotisation contre 76 en 2007. 90 mails et courriers incluant le CR de l'AG et une présentation des enjeux 2009, ont été adressés aux anciens adhérents en les invitant à renouveler leur soutien au CIL de la Garonne.

2. **Enregistrement des démissions et nomination des remplaçants.**

Le CA enregistre la démission de :

- Alain Bogliolo, Vice président.
- Edith Dibon-Caron, Trésorière adjointe.
- Jacques Dibon, Trésorier.
- Jean Vallet, membre du CA.

Il est pourvu au remplacement du Trésorier par la nomination de Catherine Montalto qui s'est portée candidate à ce poste. Jean-Marc Roucher absent et représenté, est nommé au poste de Trésorier adjoint pour lequel il a fait offre de candidature. Erik Papillon et Catherine Montalto conviendront d'un RV pour régulariser l'enregistrement des signatures au niveau de la Banque.

Le CA accepte en son sein en tant que conseillers Laurent Bailloux et Vincent Mignard qui s'étaient portés candidats à l'issue de l'AG du 13 décembre pour pourvoir au remplacement des démissionnaires.

Il est convenu d'adresser un courrier aux membres du CA qui n'étaient ni présents, ni représentés à l'AG du 13 décembre 2008 pour leur demander de régulariser leur situation.

3. **Préparation de la réunion PLU du 30 janvier en Mairie.**

Jacques Morvant rappelle la planification des 21 réunions programmées en Mairie entre le 15 janvier et la fin mars sur les thèmes du zonage et du règlement du PLU en cours d'élaboration, (trois réunions x par sept quartiers).

Il s'agit au regard des 3 grands axes stratégiques adoptés en même temps que le PADD de :

- **limiter la consommation d'espace pour préserver l'identité du Pradet**
- **affirmer une stratégie de développement durable**
- **promouvoir et valoriser un cadre de vie de qualité**

de traduire à l'échelle du plan cadastral ces grandes orientations générales en termes de zonage (U, A, N) et de règlement (hauteur des constructions, COS, etc.), en tenant compte des enjeux particuliers dégagés au niveau de chaque quartier (ex : Loi Littoral, maintien ou suppression d'EBC, limites claires à l'urbanisation, Accès au Littoral, emplacements réservés à maintenir, à supprimer ou à créer, maillage du territoire par des voies douces, place de l'automobile et parking relais...). Vaste programme...

4. Validation de la présentation *Pour la sécurité des piétons sur le front de mer.*

M. Perez du CIL des Oursinières concerné au premier chef par le thème n°4 nous rejoint comme convenu pour participer au débat.

Vincent Mignard, cheville ouvrière du travail réalisé, entreprend de nous présenter le document sur la sécurité des piétons. Les points noirs identifiés et les solutions envisagées sont tour à tour présentés et amendés, pour tenir compte des avis des uns et des autres et tâcher de dégager un consensus valable avant la rencontre avec les élus qui devrait avoir lieu dans le courant de la semaine prochaine, mais reste à confirmer. Une version PDF amendée vous sera transmise dès que possible. Si les avis sont partagés sur les moyens à mettre en oeuvre (passages surélevés, coussins berlinois, îlots séparateurs, feux à déclenchement automatiques...) tout le monde s'accorde pour faire en sorte que la sécurité des piétons soit assurée en tenant compte des impératifs liés à la fluidité des déplacements et aux facilités de parking à proximité des commerces.

Félicitations à Vincent pour la qualité du travail.

M. Perez nous remet pour consultation une plaquette tout à fait pertinente sur la question émanant d'un des résidents secondaires des Oursinières, dirigeant d'une association particulièrement versée dans ces problématiques (voir le site : www.ruedelavenir.com) Nous invitons Jean-Pierre Perez à se joindre à nous pour rencontrer les élus.

5. Examen du projet de la Mairie sur l'aménagement de l'avenue Louis Roussel.

20 heures, nous passons à l'examen rapide, heure tardive oblige, des deux plans transmis ce jour par la Mairie concernant l'aménagement prévu entre le Chemin de la Gavaresse et la boulangerie, aménagement incluant notamment la réalisation d'un giratoire au niveau du restaurant le Corto avec suppression des feux existants, suppression d'un arrêt de bus et déplacement de l'autre, agrandissement de trottoirs et création de nouveaux passages protégés.

Les propositions intéressantes soulèvent cependant de nombreuses remarques que nous nous proposons d'étayer ultérieurement compte tenu de l'heure passablement avancée. Catherine Montalto est chargée de faire tirer 3 copies des deux plans présentés dont une sera transmise au CIL des Oursinières.

La réunion se termine et nous nous séparons vers 21h30, après avoir abusé une fois de plus sans modération de l'hospitalité désormais légendaire de Christiane qui nous avait préparé une copieuse collation de son crû.